

Une mère de famille érythréenne avec son mari et leurs deux enfants âgés aujourd'hui de 12 à 17 ans) sont arrivés en été 2015 en Suisse, après plusieurs mois d'errance en Europe (Italie-Suède-Italie-Suisse). Après une première décision de non-entrée en matière, ils ont attendu près d'une année que la décision à leur recours tombe. À l'été 2016, le recours est rejeté. Les deux enfants aînés acceptent très mal cette décision et décident de fuguer. La perspective de devoir retourner en Italie, où ils ont séjourné durant 3 mois en 2014 et n'ont pu être scolarisés, les angoisse et les révolte. Leurs parents seront sans nouvelles de leur part durant plusieurs mois. Au lendemain de leur fugue, le père qui souffre d'une grave maladie dégénérative nécessitant un suivi médical extrêmement régulier, est alors placé en détention, puis renvoyé. Il se trouve à présent dans un centre du sud de l'Italie, réputé pour ses conditions déplorables d'hébergement (v. rapport de MSF). Depuis son renvoi au mois de septembre, monsieur n'a pas eu accès au soin et sa santé ne cesse de se dégrader. Aujourd'hui, Madame et ses enfants tentent de retrouver un peu de stabilité. Ils ne vivent que grâce à la solidarité de personnes rencontrées depuis l'été dernier et n'ont pas accès à l'aide d'urgence. Après avoir été déscolarisés durant plusieurs mois et malgré la précarité de leur situation, les trois enfants poursuivent enfin un cursus scolaire.



Simonetta Sommaruga  
Conseillère fédérale  
Palais Fédéral ouest  
CH 3003 Berne



Chère Mme Sommaruga,  
pour faire reconnaître  
les viols et les violences  
comme motif d'asile,  
je soutiens  
l'appel d'elles et je vous  
invite à agir.

Lieu, date

Nom

Signature